

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

---

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, chemin de la Beauce le 28 mai 2013, à compter de 20h30.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur-général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

Absence motivée de Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard.

**Ouverture de la séance, constat de quorum**

Ouverture de la séance à 20h30 et constat de quorum, tous renoncent à l'avis de convocation.

1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2013-05-66**

Sur la proposition de la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Entente entre la Municipalité et la Société d'agriculture du comté de Verchères
3. Convention avec le ministre de la Culture et des Communications pour l'agrandissement de la bibliothèque
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

**2013-05-67**

2- ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITE ET LA SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE DE VERCHERES – AUTORISATION DE SIGNATURE

**CONSIDÉRANT** le projet d'entente de location du chapiteau construit sur l'immeuble propriété de la Société prévoyant le versement d'un montant annuel de 5 000 \$ payable en deux (2) tranches de 2 500 \$ chacune en janvier et août de chaque année;

**CONSIDÉRANT** que cette entente est d'une durée de dix (10) ans à compter de juillet 2013;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

**D'APPROUVER** le projet d'entente tel que soumis à la présente assemblée;

**DE DÉSIGNER** le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier pour signer ledit projet d'entente tel que soumis.

**ADOPTÉE**

2013-05-68

**3- CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITE ET LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE – AUTORISATION DE SIGNATURES**

**CONSIDÉRANT** le projet de convention entre la Municipalité et le ministre de la Culture et des Communications pour l'agrandissement de la bibliothèque de Calixa-Lavallée présenté au Conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu :

**D'APPROUVER** le projet de convention tel que soumis à la présente assemblée;

**DE DÉSIGNER** monsieur le maire Claude Jutras signer ledit projet de convention tel que soumis.

**ADOPTÉE**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

2013-05-69

**5. CLÔTURE DE SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de le conseiller Pierre St-Louis , appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que la présente session soit close à 8h40.

**ADOPTÉE**

---

**Claude Jutras**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et secrétaire-trésorier